

## FISCALITE DU NUMERIQUE

### Encourager le numérique plutôt que le taxer : l'IAB France satisfaite des propositions du Conseil national du numérique

Le 10 septembre, le Conseil national du numérique (CNN) a présenté son avis et son rapport sur la fiscalité du numérique afin de permettre au gouvernement de mieux mesurer les impacts d'une éventuelle taxation de l'économie numérique. Les recommandations du CNN sont le résultat de trois consultations particulièrement ouvertes et représentatives auxquelles a pris part l'IAB France.

L'IAB France félicite le CNN pour le professionnalisme et l'objectivité avec lesquels il a su conduire ses travaux.

L'avis, voté par ses membres, permet de dégager quatre recommandations :

- Trouver rapidement une solution au niveau international et infra-européen
- Renforcer la transparence et les contrôles
- Eviter la mise en œuvre unilatérale et immédiate d'une taxe nationale spécifique
- Déployer une stratégie numérique européenne

**L'IAB France soutient ces orientations qui vont dans le sens des positions qu'elle a défendu durant les sessions de travail.**

*« Une taxe nationale spécifique aurait pénalisé la filière française et dissuadé les entreprises innovantes de s'installer ou de rester sur notre territoire. Si les questions autour du cadre fiscal ne peuvent être traitées qu'à l'échelle internationale, nous sommes heureux que le fait de préserver et d'encourager l'industrie numérique européenne soit également porté comme sujet prioritaire. » déclare Jérôme de Labriffe, Président de l'IAB France.*

Enfin, l'IAB France invite le Gouvernement français à soutenir le développement de l'économie numérique à l'occasion du prochain Conseil européen des 24 et 25 octobre qui sera consacré au "Digital Agenda". Il est temps de construire les bases du développement d'un marché unique européen qui soit également tourné vers les technologies de demain. Le numérique par sa dissémination dans toutes les couches de l'économie et par sa faculté à permettre un développement international est le cœur de la croissance de demain.

**L'IAB France qui représente à ce jour l'ensemble des acteurs de la communication interactive (éditeurs, régies, agences, annonceurs, instituts d'études, fournisseurs de technologies) salue ainsi le rôle positif qu'a pu jouer le CNN dans l'émergence d'une proposition réaliste et ne peut que souhaiter que le gouvernement et le Parlement sauront en préserver l'équilibre.**

---

#### Contact Presse

Delphine Bionne  
[delphine@iabfrance.com](mailto:delphine@iabfrance.com)  
01 48 78 14 32 – 06 31 49 75 80

L'IAB France (Interactive Advertising Bureau) est une association créée en 1998 dont la mission est triple: structurer le marché de la communication digitale, favoriser son usage et optimiser son efficacité. Elle compte à ce jour 150 sociétés membres, représentant l'ensemble des acteurs de la chaîne de la communication interactive (éditeurs, régies, agences, annonceurs, instituts d'études, fournisseurs de technologies, etc.).

A travers ses publications, ses études et les événements qu'elle organise, l'IAB France se met au service des annonceurs et de leurs agences conseil pour les aider à intégrer les médias numériques efficacement dans leur stratégie de marketing globale, et entend proposer des standards, des exemples de pratiques professionnelles aux nouveaux acteurs intégrant le marché du digital.

L'IAB est par ailleurs un réseau d'experts au service des autres organisations professionnelles, des institutions et des médias qui s'interrogent sur l'impact du développement de cette nouvelle donne économique.

L'IAB France est une entité indépendante, faisant partie du réseau mondial d'affiliés de l'Interactive Advertising Bureau.

Le Président de l'IAB France est Jérôme de Labriffe, Directeur de la stratégie Développement et de l'innovation de la banque à distance, BNP Paribas.

[www.iabfrance.com](http://www.iabfrance.com)